FAF.TT

FORMATION & TRAJECTOIRES
EN FRANCE EN 2016

ÉTUDES
2017

En 2016, 250 000 intérimaires ont bénéficié d'une action de formation dans le secteur du travail temporaire, tous dispositifs de formation confondus.

Le FAF.TT a financé la formation de près de 90 000 d'entre eux.

Quel est le profil de ces intérimaires ? Quelle formation ont-ils suivi ? Quels impacts cette formation a-t-elle eu sur leur trajectoire professionnelle ?

Autant de questions auxquelles le FAF.TT a voulu répondre en interrogeant les 15 400 intérimaires sortis en 2016 d'un CIPI (Contrat d'insertion professionnelle intérimaire), d'un CDPI (Contrat de développement professionnel intérimaire), d'un CPRO (Contrat de professionnalisation), d'une POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi collective) ou d'un CIF (Congé individuel de formation).

Ce document présente une synthèse des résultats de cette enquête.

Particularité des résultats 2017 : l'interrogation 12 mois après la formation permet de confirmer la performance en matière d'accès à l'emploi durable. Les éléments recueillis soulignent ainsi la capacité de sécurisation des parcours d'emploi, non seulement dans les 6 mois mais aussi dans les 12 mois suivant la formation.

ACCOMPAGNEMENT | CONSEIL | PROJETS INNOVANTS | FINANCEMENT

ACCÉDER À LA FORMATION

Profil des bénéficiaires de formation

83 % D'HOMMES | **31 ANS** ÂGE MOYEN

36 % - DE 26 ANS | **11 %** 45 ANS ET +

La proportion d'hommes varie d'un dispositif à l'autre : 68% en CPRO et 94% en CDPI. L'âge moyen est de 31 ans. Il est comparable d'un dispositif à l'autre, sauf pour le CIF où il culmine à 36 ans.

Le CIF concentre la part la plus faible de jeunes de moins de 26 ans (10 %), le CPRO, la plus grande (49 %). Inversement, le CIF concentre la part la plus élevée de séniors de 45 ans et plus (17 %), le CPRO, la plus faible (7 %).

Nbre de formés selon le dispositif de formation

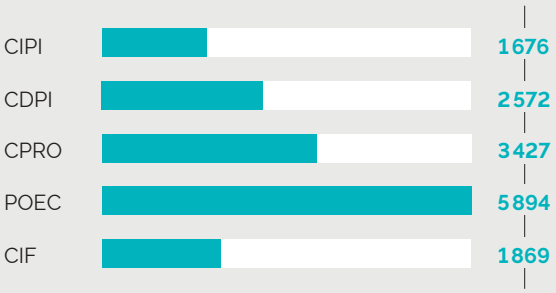

La POEC est le dispositif de formation le plus mobilisé.

Niveau d'études avant l'entrée en formation

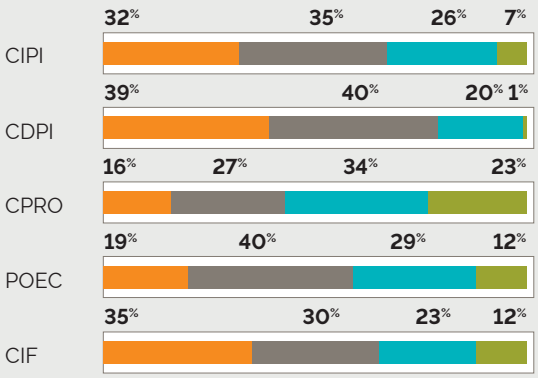

Avant d'entrer en formation, 6 personnes sur 10 étaient non diplômées ou possédaient un titre de niveau V (CAP/BEP).

Le niveau d'études décroît avec l'âge : 50% des jeunes ont un niveau supérieur ou égal au Bac contre 23% des séniors. Les 26-44 ans sont 36%.

Répartition régionale des stagiaires

Professionnalisation

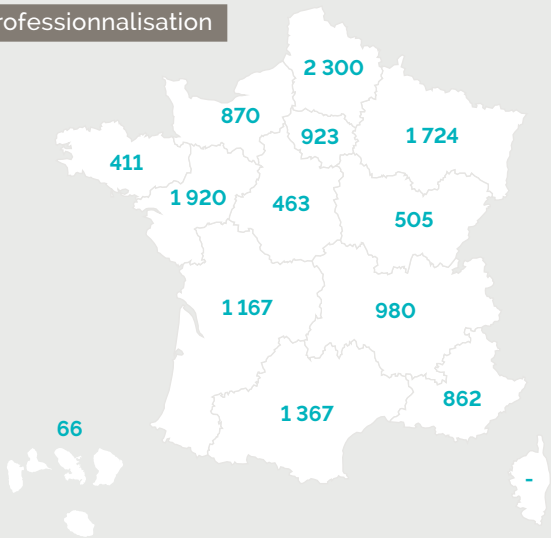

Nombre total de stagiaires formés : **13 558**

	Stagiaires formés	Rang
Hauts-de-France	17 %	1
Pays-de-la-Loire	14 %	2
Grand-Est	13 %	3
Occitanie	10 %	4
Nouvelle-Aquitaine	9 %	5
Auvergne-Rhône-Alpes	7 %	6
Île-de-France	7 %	7
Normandie	6 %	8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 %	9
Bourgogne-Franche-Comté	4 %	10
Centre-Val-de-Loire	3 %	11
Bretagne	3 %	12
DOM	< 1 %	13
Corse	-	-

Référentiel géographique : région de domiciliation du stagiaire.

Congé Individuel de Formation

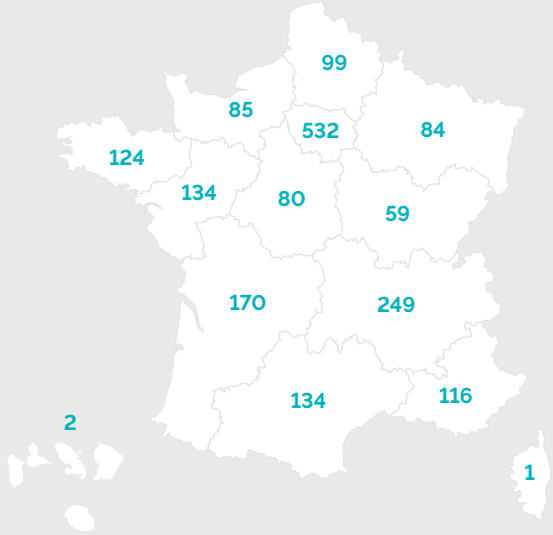

Nombre total de stagiaires formés : **1 869**

	Stagiaires formés	Rang
Ile-de-France	28 %	1
Auvergne-Rhône-Alpes	13 %	2
Nouvelle-Aquitaine	9 %	3
Occitanie	7 %	4
Pays-de-la-Loire	7 %	5
Bretagne	7 %	6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 %	7
Hauts-de-France	5 %	8
Normandie	5 %	9
Grand-Est	4 %	10
Centre-Val-de-Loire	4 %	11
Bourgogne-Franche-Comté	3 %	12
DOM	< 1 %	13
Corse	< 1 %	14

Référentiel géographique : région de domiciliation du stagiaire.

Spécialités de formation

Représentation des 10 premières spécialités de formation

	CIPI	CDPI	CPRO	POEC	CIF	Tous dispositifs
Transports, manutention, magasinage	52 %	36 %	11 %	37 %	36 %	32 %
Technologies industrielles fondamentales	20 %	11 %	19 %	10 %	1 %	12 %
Commerce, vente	7 %	1 %	44 %	1 %	1 %	11 %
Mécanique aéronautique et spatiale	0 %	3 %	4 %	12 %	1 %	6 %
Électricité, électronique	1 %	5 %	2 %	8 %	3 %	5 %
Spécialités pluritechnologiques des transformations	1 %	3 %	1 %	9 %	0 %	5 %
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	1 %	3 %	1 %	4 %	4 %	3 %
Structures métalliques	1 %	4 %	1 %	1 %	8 %	3 %
Bâtiment : construction et couverture	3 %	8 %	1 %	1 %	1 %	2 %
Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	2 %	1 %	3 %	2 %	1 %	2 %

10 spécialités de formation concentrent 80% des bénéficiaires de formation.

32% des stagiaires ont suivi une formation dans le domaine du transport, de la manutention et du magasinage, 12% dans le domaine des technologies industrielles fondamentales, 11% dans le domaine du commerce ou de la vente.

En CIPI, en CDPI, en POEC et en CIF, 4 sur 10 ont suivi une formation dans le domaine du transport, de la manutention et du magasinage.

Autant ont suivi une formation dans le domaine du commerce ou de la vente en CPRO.

RENFORCER L'ACCÈS À L'EMPLOI DURABLE

Situation professionnelle principale au cours des 6 mois suivant la formation

Professionnalisation

Taux d'emploi **81 %**

CIF

Taux d'emploi **78 %**

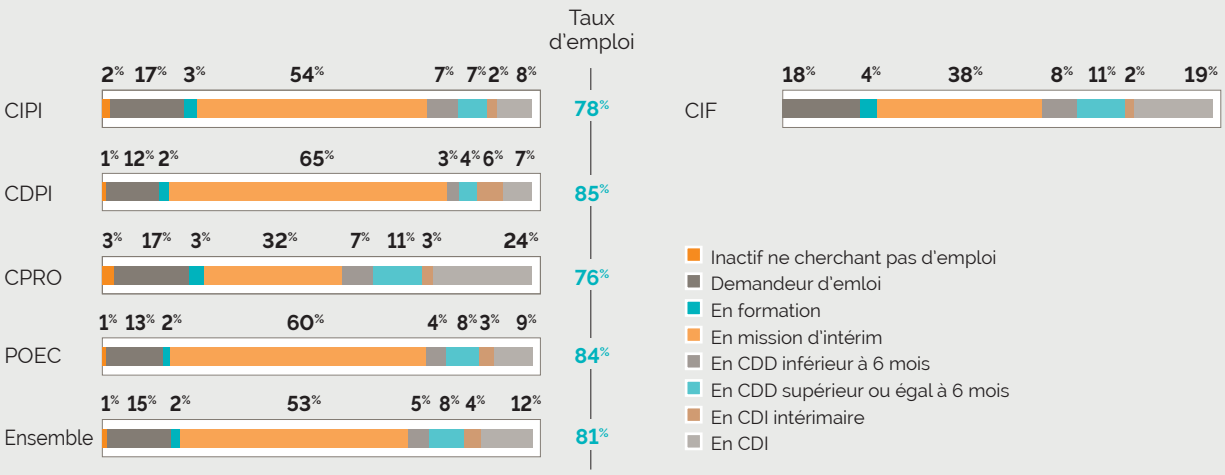

Au cours des 6 mois suivant la formation, 1 personne sur 2 est en mission d'intérim. 3 sur 10 sont en CDD ou en CDI.

Les taux d'emploi par dispositif sont comparables à ceux de la précédente enquête réalisée auprès des personnes sorties de formation en 2015.

Confirmation d'une tendance, les personnes sorties de formation en 2016 accèdent plus fréquemment à un CDI que celles sorties de formation en 2015 (+2 points), ces dernières étant elles-mêmes plus nombreuses que celles sorties de formation en 2014 (+4 points).

L'enquête d'insertion professionnelle à 12 mois confirme les effets durables de cet accès à l'emploi : **84% des personnes interrogées ont déclaré être majoritairement en emploi au cours des 12 mois suivant leur formation.** Voici le détail par dispositif de formation :

Intensité d'emploi moyenne au cours des 6 mois suivant la formation

Professionnalisation

Travaillent au moins 3 semaines par mois 89 %

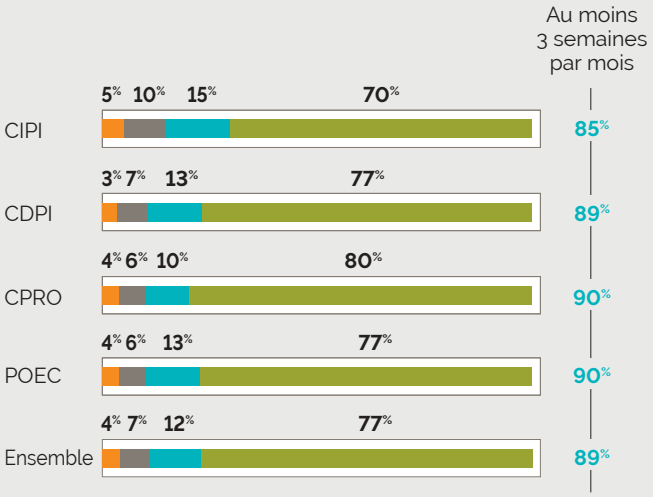

Champ : personnes en emploi uniquement.

77% des personnes en emploi au cours des 6 mois suivant la formation travaillent en continu. Cette proportion était de 73%, soit 4 points de moins, dans l'enquête précédente.

CIF

Travaillent au moins 3 semaines par mois 88 %

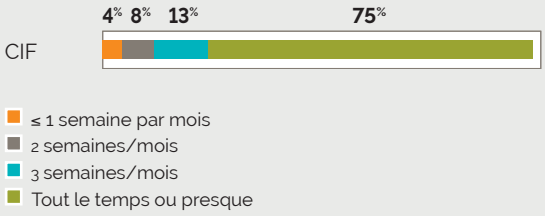

75% des personnes en emploi au cours des 6 mois suivant la formation travaillent en continu. Cette proportion était de 67%, soit 8 points de moins, dans l'enquête précédente.

Tous dispositifs de formation confondus, 77% des personnes travaillent en continu au cours des 6 mois suivant la formation. L'enquête d'insertion professionnelle à 12 mois montre que la densité d'emploi reste comparable au cours des 12 mois suivant la formation.

Lien emploi/formation

70% des personnes actives jugent que l'emploi qu'elles occupent à 6 mois est en lien avec leur formation. 80% jugent que la formation leur a permis de trouver cet emploi.

Lorsque les personnes sont interrogées sur l'emploi qu'elles occupent à 12 mois, elles sont respectivement 65% et 73%.

La formation est un vecteur de développement professionnel non négligeable. Elle permet aux intérimaires de développer à la fois leurs compétences et leur employabilité.

Fidélité à l'ETT

Au cours des 6 mois suivant la formation, 6 personnes actives sur 10 travaillent toujours pour la même entreprise de travail temporaire. Elles sont 7 sur 10 lorsqu'elles sont en mission d'intérim.

L'enquête d'insertion professionnelle à 12 mois révèle que cette fidélité perdure au cours des 12 mois suivant la formation.

DÉVELOPPER **LA QUALIFICATION**

Le CIPI est un dispositif visant l'insertion, pas la professionnalisation ; il est donc exclu du champ.

Évolution de la CSP avant/après la formation

Professionnalisation : CDPI/CPRO/POEC

Ouvriers qualifiés **+ 14 points**

CIF

Agents de maîtrise, techniciens, cadres **+ 6 points**

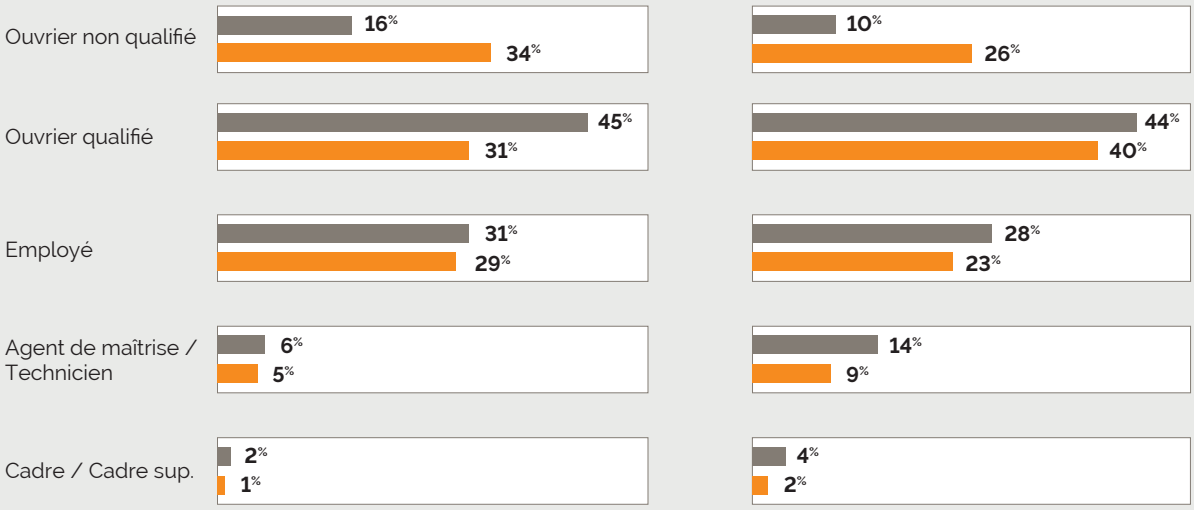

■ 6 mois après la formation
■ Au cours des 6 mois précédant la formation

Champ : personnes en activité au cours des 6 mois précédant la formation et/ou 6 mois après la formation.

La CSP n'évolue que très faiblement entre l'interrogation à 6 mois et l'interrogation à 12 mois.

Qualification de la formation

Professionnalisation : CDPI/CPRO/POEC

- Qualif. CCN (Convention Collective Nationale) **26 %**
- Titre RNCP hors CQP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) **34 %**
- CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) **16 %**
- Attestation **24 %**

CIF

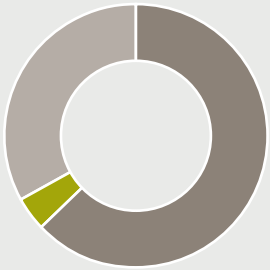

- Titre RNCP hors CQP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) **63 %**
- CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) **4 %**
- Attestation **33 %**

4 personnes sur 5 déclarent avoir passé un examen. Le taux d'échec à cet examen est inférieur à 3%.
6 mois après la formation, 6 personnes sur 10 jugent que leur formation leur a permis d'augmenter leur niveau de qualification et leur employabilité.

Durée moyenne de formation en centre de formation

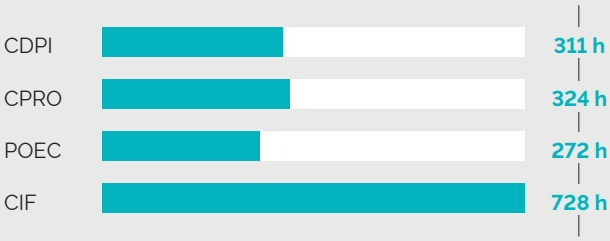

La durée moyenne de formation en centre de formation est de 728H dans le cadre du CIF. Les CIF qui débouchent sur une qualification ont une durée moyenne deux fois et demie plus longue que ceux qui débouchent sur une attestation de capacité : 931 h contre 362 h.

ACCOMPAGNER **LE PROJET DE FORMATION**

Le tutorat dans les dispositifs de la professionnalisation

Le tutorat permet aux salariés d'être accompagnés en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être.

Cet accompagnement permet de traduire dans la pratique les enseignements théoriques, de transmettre les connaissances liées au savoir-faire et de faciliter l'intégration en milieu réel de travail.

Au cours de leur formation, tous les intérimaires sont encadrés par un tuteur désigné au sein de l'agence d'emploi.

Les bénéficiaires d'un CIPI, d'un CPRO ou d'une POEC, dans le cadre de leur période en entreprise, sont accompagnés par un autre tuteur : celui de l'entreprise d'accueil.
À noter : si la période pratique est systématique en CIPI et en CPRO, elle ne l'est pas dans le cadre de la POEC.

L'appui du FAF.TT dans la construction du projet professionnel des bénéficiaires du CIF

3 intérimaires sur 4 ont appris qu'ils pouvaient bénéficier d'un CIF grâce à leur agence d'emploi et/ou le FAF.TT. Parmi eux, 36% ont pris des informations auprès de leur agence d'emploi uniquement, 20% auprès du FAF.TT uniquement, 44% à la fois auprès de leur agence d'emploi et auprès du FAF.TT.

Lorsqu'ils prennent contact avec le FAF.TT, la majorité des intérimaires ont déjà défini leur projet professionnel. La prise de contact vise très majoritairement l'obtention d'informations générales sur le dispositif (conditions d'éligibilité, montage, contenu,...) puis l'obtention d'un dossier.

Le Conseil en Évolution Professionnelle du FAF.TT

Le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle et, s'il y a lieu, établir un projet d'évolution professionnelle.

Véritable outil de mobilité, le CEP a amené le FAF.TT à développer une nouvelle offre de services à la carte et multicanale, en fonction des besoins et des projets des individus.

En 2015 et en 2016, 6 400 personnes ont été accompagnées pour formaliser et mettre en œuvre leur projet professionnel.

	Objectifs	Durée
CIPI : Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire	Faciliter l'insertion ou la réinsertion de personnes éloignées de l'emploi	210 h à 420 h
CDPI : Contrat de Développement Professionnel Intérimaire	Permettre aux personnes peu ou pas qualifiées d'accéder à un premier niveau de qualification ou à une qualification différente, voire complémentaire	175 h à 450 h
CPRO : Contrat de Professionnalisation	Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle et permettre l'acquisition d'une qualification reconnue	6 à 24 mois
POEC : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective	Permettre à des demandeurs d'emploi inscrits d'acquérir les compétences requises pour occuper des emplois correspondants à des besoins identifiés par un accord de branche ou par le Conseil d'Administration du FAF.TT	400 h maximum
CIF : Congé Individuel de Formation	Permettre d'accéder à un niveau supérieur de qualification, se perfectionner professionnellement, changer d'activité ou de profession, s'ouvrir plus largement à la culture et à la vie sociale	–

Octobre 2017 / MLCFIN-002-V01

Sources
- Données stagiaires et formations : FAF.TT, système de gestion - Sorties de formation en 2016, au 30 juin 2017.
- Données d'insertion : Évaluation des dispositifs de formation et de leur impact sur l'insertion professionnelle, enquêtes BVA pour le FAF.TT. Passation d'un questionnaire de satisfaction dans le mois suivant la fin de la formation, d'un questionnaire d'insertion 6 mois après la fin de la formation et d'un questionnaire d'insertion 12 mois après la fin de la formation auprès des personnes formées dans le cadre de la professionnalisation (CIPI, CDPI, CPRO, POEC) et des congés individuels (CIF). 15 438 personnes ont été sollicitées. Le taux de retour moyen enregistré est de 28%.

FAF.TT
FONDS D'ASSURANCE FORMATION DU TRAVAIL TEMPORAIRE

14, rue Riquet
75940 Paris Cedex 19
Tél. : 01 53 35 70 00
www.faftt.fr